

Un hôtel particulier aixois remis en plein jour

Architecture Et Patrimoine

Architecture Patrimoine

Restauration

Protection Du Patrimoine

Févr. 2026 | 6 minutes

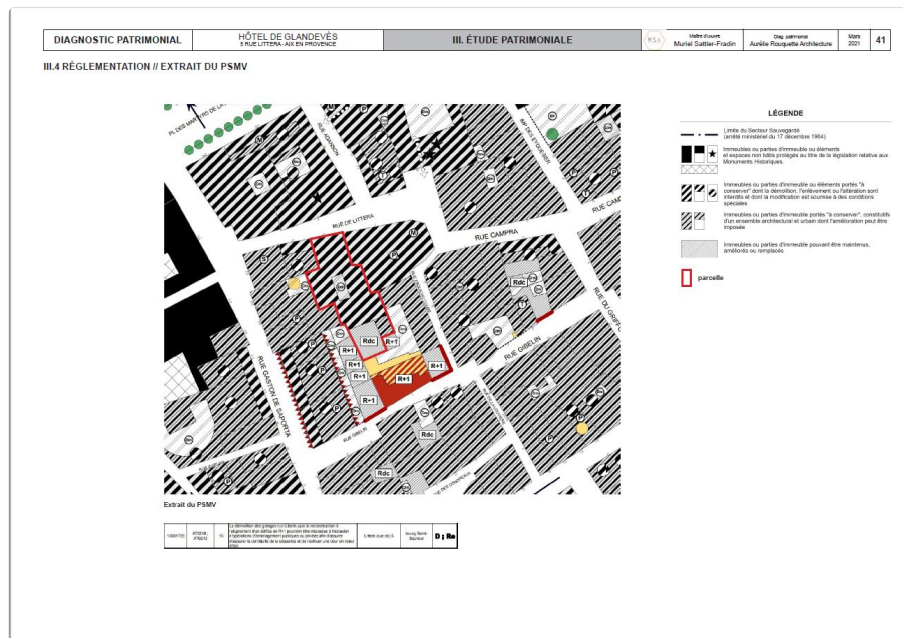
Par Frédéric AUBANTON ABF, Chef
de l'UDAP des Bouches-du-Rhône,
DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur



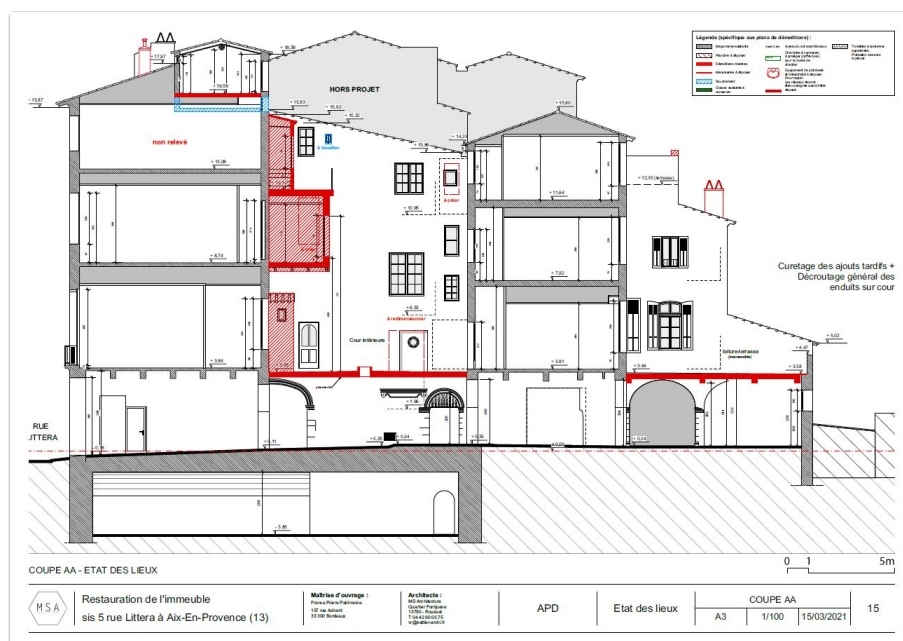
↑ À gauche, rez-de-chaussée sur la rue Littera avant restauration. © M SATTLER, mars 2021. À droite, après restauration. Le chambranle de la porte a retrouvé ses modénatures (bases et clef) en pierre de taille. Les moulures des faux grands cadres des vantaux, dont on lisait les traces, ont été restitués et cloués, comme à l'origine, le tout protégé par une peinture à l'ocre. © M SATTLER, mai 2024.

l'Hôtel de Glandevès, 5, rue Littera.

L'Hôtel de Glandevès se situe au cœur du Site patrimonial remarquable d'Aix-en-Provence¹, dans l'emprise du quartier cathédrale, au parcellaire très contraint.

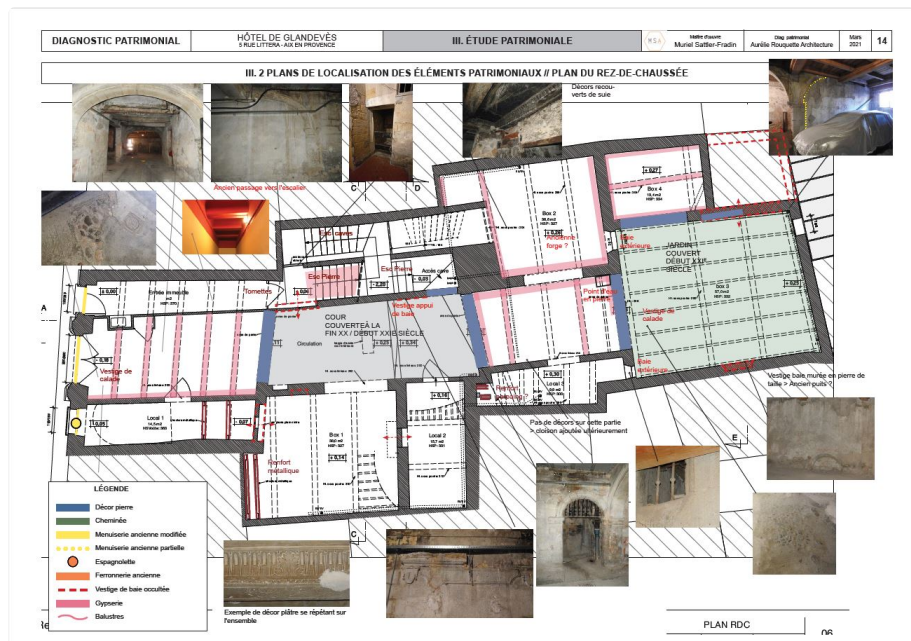


↑ Extrait du PSMV d'Aix-en-Provence (approuvé le 27 juin 2012)



↑ Coupe État des lieux avec localisation des curetages / Étude patrimoniale M. SATTler / A. ROUQUETTE / France Pierre Patrimoine/ mars 2021

L'édifice, remontant au premier quart du XVII^e siècle, bénéficiait de la protection maximale au titre du plan de sauvegarde et de mise en valeur (hachuré gras, à conserver et à restaurer) et était signalé par Jean-Jacques Gloton² pour la qualité des gypseries de son escalier rampe sur rampe et des plafonds couvrant tout le rez-de-chaussée. Il datait ces décors du milieu du XVII^e siècle.



↑ Localisation des éléments patrimoniaux / rez-de-Chaussée / Étude patrimoniale M. SATTLER / A. ROUQUETTE / France Pierre Patrimoine / mars 2021.

Assurant l'intérim de l'architecte des bâtiments de France adjoint d'Aix-en-Provence, en 2021³, j'ai été contacté préalablement au dépôt du dossier, en vue d'un projet de réhabilitation selon les dispositifs de défiscalisation Loi Malraux⁴.

Parallèlement à une étude patrimoniale diligentée sur mes conseils par la maîtrise d'œuvre⁵, nous avons effectué avec l'adjointe au patrimoine de la ville⁶ les premières visites. L'hôtel se trouvait particulièrement dégradé, notamment pour ses espaces extérieurs, constitués de deux cours en enfilade, aveugles au niveau du rez-de-chaussée : la première éclairant la cage d'escalier et la seconde, un ancien jardin, transformé en garage.



↑ À gauche, enfilade du rez-de-chaussée vers le nord avant travaux. Le rez-de-chaussée s'apparentait à une cave obscure aux parements et plafonds dégradés. © M SATTLER, mars 2021. À droite, enfilade du rez-de-chaussée vers le sud après travaux. Au premier plan, le passage rouvert après suppression du couloir d'accès et les poutres à gypseries restaurées, en second plan la cour de l'escalier, en fond le jardin ensoleillé dégagé, clos par une grille. © M SATTLER, mai 2024.

Curieusement, la fiche de l'immeuble ne préconisait pas la restitution en jardin de la cour du fond.



↑ Détail de la paillasse restaurée. © M SATTLER, mai 2024.

Du fait de la valeur des gypseries j'ai sollicité l'expertise de la Conservation régionale des monuments historiques (CRMH)⁷ pour en valider le protocole de restauration. Sa visite et une nouvelle interprétation des armoiries portées par les gypseries⁸ ont eu pour effet de reconsidérer l'attribution et la datation de l'ouvrage, qui est passé du statut de copie à celui de modèle⁹.

La protection au titre des monuments historiques¹⁰ est intervenue en cours de chantier et a permis de soutenir les travaux de décors les plus onéreux et les plus emblématiques.

La ville a mis à sa disposition le personnel du service archéologique¹¹.

Le Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP)¹² a été sollicité sur la formulation des ragréages des marches de l'escalier. Dans l'opération, la façade sur rue et son portail ont été restaurés dans leur état du XVIII^e siècle, le vaste vestibule d'entrée avec ses étonnants arcs en pénétration a été rouvert et ses poutres à décors de godrons et acanthes en gypseries ont été restaurées¹³, le sol a retrouvé sa calade. Une grille intermédiaire initialement envisagée au niveau du vestibule a pu être reculée à l'entrée du jardin.



↑ Détail d'une gypserie en cours de dégagement. © Atelier des Muralistes / 2023.

La façade sur cour de l'escalier à la montpellieraine a retrouvé sa lumière et sa croisée monumentale, enfin, le jardin de fond de cour a été dégagé, restituant au passage un îlot de fraîcheur disparu. Intérieurement, l'hôtel était déjà divisé en appartements. L'opération en a réduit le nombre de quinze à quatorze en supprimant le stationnement *in situ*, permettant l'investissement des communs du rez-de-chaussée sur jardin.

À l'intérieur, le choix a été de conserver la distribution héritée du début du XX^e siècle

pour l'étage noble sur rue. Les appartements ont vu leurs sols et décors de gypseries plus tardifs également restaurés et les quelques châssis de fenêtres en PVC en place mis à la benne et remplacés par des menuiseries en bois.

Ce projet offre l'illustration de l'implication de tous les acteurs, à commencer par la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, ainsi que des services de la DRAC PACA (UDAP/CRMH) et de la collectivité. Il nous révèle également que le règlement du PSMV d'Aix-en-Provence (dont les fiches immeubles) mériterait d'être révisé.

Un bon diagnostic et un soutien approprié ont permis de prioriser les choix et notamment la mise en valeur des éléments patrimoniaux majeurs, résultat couronné par une reconnaissance de l'édifice restauré parmi les monuments historiques. L'Hôtel été découvert par le public à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine 2023.



↑ À droite, enfilade du rez-de-chaussée vers le nord avant travaux. © M SATTLER, mars 2021. À droite, cour de l'escalier restaurée vue vers le nord. © M SATTLER, mai 2024

Frédéric AUBANTON ABF, *Chef de l'UDAP des Bouches-du-Rhône, DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Thèmes de cet article :

Architecture Et Patrimoine **Architecture** **Patrimoine** **Restauration**
Protection Du Patrimoine **Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)**
Provence-Côte D'Azur **Provence-Alpes-Côte D'Azur** **Bouches-Du-Rhône** **PSMV**
ABF **Réhabilitation** **Loi Malraux** **CRMH** **Monuments Historiques** **Chantier**

Notes et références :

1. Délimité en 1964. PSMV approuvé par arrêté du 27 juin 2012 ↩
2. Renaissance et baroque à Aix-en-Provence, Ecole française de Rome, Tome 1, 1981. pl. CIV, p.184, 214. ↩
3. J'étais alors secondé par Violaine Gavuzzo, architecte contractuelle. Le dossier a été repris à partir de septembre 2021 par Carine de Naurois, nouvelle adjointe en charge d'Aix-en-Provence, ↩
4. Muriel Sattler, agence MSA, maître d'œuvre ; CIR (Compagnie Immobilière de Restauration) et France Pierre Patrimoine, maîtres d'ouvrage. ↩
5. Étude patrimoniale réalisée par Aurélie Rouquette, architecte du Patrimoine, (mars 2021). ↩
6. Marie-Pierre Sicard-Desnuelles, adjointe au maire d'Aix-en-Provence, en charge du patrimoine et du

secteur sauvegardé. ↩

7. Pierrick Rodriguez, conservateur des monuments historiques, actuel CRMH par intérim. Delphine Lecouvreur, Ingénieure du Patrimoine. ↩
8. Diagnostic, Bilan sanitaire, Essais de dégagement (protocole), étude préalable à la restauration des décors de gypseries, Atelier Jean-Loup Bouvier, Les Angles, rédactrice : Christine Goubert (Mai 2021). ↩
9. Œuvre commandée en 1618 au gipier Jean Gouret par Gaspard de Glandevès et donc antérieure à la construction de l'Hôtel de Valbelle, décoré par le même artisan, classé au titre des monuments historiques ↩
10. Dossier élaboré par Christelle Inizan, chargée de protection à la CRMH et auteur du volume du CRMH consacré à la gypserie. Inscription par arrêté du 12 juillet 2023. ↩
11. Sandrine Claude, archéologue municipale ↩
12. Jérémie Berthonneau ↩
13. Muralistes. Art, Sophie Canillac. Travaux subventionnés par la DRAC ↩

Plus dans MAGAZINE →



IA, territoires et centres de données numériques : qui sert qui ?

Par Cécile Diguët ~9 min

